



# CONTRE LA RÉFORME DES RETRAITES

## MOBILISATION DES AGENTS DE LA CITE ADMINISTRATIVE ET DE LA PRÉFECTURE DE L'ORNE

Le gouvernement et la majorité présidentielle restent sourds à l'expression populaire très largement défavorable à la réforme voulant porter l'âge légal de la retraite à 64 ans.

L'intersyndicale unie au niveau national appelle à une journée de manifestations, de grèves et d'actions massives pour mettre la France à l'arrêt le 7 mars prochain.

Les agents de la cité administrative et de la préfecture d'Alençon opposés à cette réforme doivent prendre toute leur part à ce mouvement et s'engager dans l'action. Les prochains jours sont décisifs pour faire plier le gouvernement et les parlementaires qui soutiennent cette réforme.

### L'intersyndicale de la cité administrative vous appelle à vous mobiliser :

#### ■ Le 2 mars 2023 - Assemblée générale d'informations et d'échanges

de 10H00 à 12H00, amphithéâtre de la cité administrative

NB : organisée dans le cadre des heures mensuelles d'information syndicale (HMIS) dues aux agents (décret n°82-447 du 28 mai 1982 relatif à l'exercice du droit syndical dans la fonction publique), sans perte de salaire ni récupération, ouverts à tous, syndiqués, non syndiqués, titulaires et non titulaires.

#### ■ Le 7 mars 2023 - Grève, manifestations et actions\*

Dans le cadre de la journée nationale de mobilisation « La France à l'arrêt »

#### ■ Le 8 mars 2023 - Actions militantes féministes\*

Dans le cadre de la journée internationale pour les droits des femmes

\*Les modalités précises d'actions et horaires pour le 7 et le 8 mars sont en construction, à discuter aussi en AG !

*"Il faut en finir avec la souffrance, l'indignité et l'exclusion. Désormais, nous mettrons l'homme à l'abri du besoin. Nous ferons de la retraite non plus une antichambre de la mort mais une nouvelle étape de la vie."* Extrait du premier discours d'Ambroise Croizat en tant que ministre du Travail (1945)

## LA RETRAITE, UN CHOIX DE SOCIÉTÉ : PARLONS-EN !

# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

## JEUDI 2 MARS 2023 à 10h00

Amphithéâtre de la cité administrative (place Bonet – Alençon)